

**Sccl**

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Jacques Miot  
Marie-Ange Caboux  
Séverine Offredo

**C.I.D.I.L.**

**Association**

**8 rue de l'Aumônerie**

**16110 LA ROCHEFOUCAULD**

# Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice social clos le 31 décembre 2011

# Rapport sur les comptes annuels

**Sccl**

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Jacques Miot  
Marie-Ange Caboux  
Séverine Offredo

**Monsieur le Président de l'association  
C.I.D.I.L.**

**8 rue de l'Aumônerie  
16110 LA ROCHEFOUCAULD**

## Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'association CIDIL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CIDIL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Rochelle, le 12 mars 2012.

Le Commissaire aux comptes  
S.C.C.L.

Jacques MIOT



## Comptes annuels

**C. I. D. I. L.**

\*

**COMPTES ANNUELS**

\*

**EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011**

\*

**SIRET : 39986426300039**

**APE : 9499Z**

# TABLE DES MATIERES

## ASSOCIATION CIDIL

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

	Page
Table des matières	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>2</b>
Bilan actif-passif	
Compte de résultat	
<b>ANNEXE</b>	<b>3</b>
Sommaire des annexes	4
Règles et principes comptables et faits caractéristiques de l'association	5
Tableau des immobilisations	7
Tableau des amortissements	
Immobilisations financières	8
Echéance des créances à la clôture de l'exercice	
Evolution des fonds propres	
Provisions pour risques et charges	9
Etat des dettes et engagements à la clôture de l'exercice	
Subventions reçues restant à affecter	10
Fonds dédiés	
Comptes de régularisation	

**BILAN AU 31/12/11**  
**COMPTE ANNUEL**  
**du 01/01/2011 AU 31/12/2011**



# CIDIL - BILAN au 31/12/2011

ACTIF	Brut	Amortissement	Net		PASSIF	Montant 2011	Montant 2010
			Net 2011	Net 2010			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>92 210</b>	<b>63 563</b>	<b>28 647</b>	<b>39 952</b>	<b>FONDS ASSOCIATIF/FONDS PROPRES</b>	<b>40 769</b>	<b>52 446</b>
Immobilisations incorporelles	258	86	172	258	Fonds associatifs	52 446	59 014
Logiciels	258	86	172	258	Fonds associatifs	349	349
Immobilisations corporelles	89 952	63 477	26 475	37 694	Réserve d'investissement	7 622	7 622
Agencements locaux	1 449	1 449	0	0	Réserve de trésorerie	36 798	36 798
Installations techniques, matériel, outillage	38 265	27 501	10 764	16 709	Report à nouveau	-21 835	-15 267
Autres immobilisations corporelles	50 238	34 527	15 711	20 985	Subvention d'équipement	29 510	29 510
					<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-11 677</b>	<b>-6 568</b>
Immobilisations financières	2 000		2 000	2 000	<b>PROVISIONS</b>	<b>4 100</b>	<b>4 100</b>
Dépôts et cautionnements	2 000		2 000	2 000	Provision pour retraite	4 100	4 100
					<b>FOND DEDIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
					Fonds dédiés		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>121 035</b>		<b>121 035</b>	<b>126 834</b>	<b>DETTES</b>	<b>100 278</b>	<b>102 140</b>
Stocks et encours	4 036		4 036	4 850	Emprunt	12 186	
Créances clients	6 603		6 603	14 106	Banque - Caisse d'Epargne	27 935	25 918
Créances et produits à recevoir	106 347		106 347	107 809	Clients avances	1 085	858
Etat	12 000		12 000	11 309	Dettes et charges à payer	59 072	75 364
Région	20 046		20 046	23 230	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 813	18 243
FSE	42 499		42 499	52 539	Dettes Personnel et comptes rattachés	20 330	22 856
CG - Crédits d'insertion	20 430		20 430	19 430	Dettes sociales	33 886	34 265
CG - Contrat de Cohésion	11 373		11 373		Dettes Etat	42	
SIAH				1 300			
Banque -Crédit Agricole	3 991		3 991	0	<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>5 354</b>	<b>9 810</b>
Caisse	58		58	59	ASP	59	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>819</b>		<b>819</b>	<b>1 709</b>	Région Poitou Charentes - E. T. E.	5 295	9 810
Charges constatées d'avance	819		819	1 709			
<b>TOTAL</b>	<b>214 064</b>	<b>63 563</b>	<b>150 501</b>	<b>168 495</b>	<b>TOTAL</b>	<b>150 501</b>	<b>168 495</b>

Commissaire aux comptes inscrit

# COMPTE DE RESULTAT 2011

## CIDIL

COMPTES DE CHARGES		Montant 2010	Montant 2011	COMPTES DE PRODUITS		Montant 2010	Montant 2011
<b>40</b>	<b>ACHATS</b>	37 088	10 242	<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FINIS ET PRESTATIONS</b>	35 730	114 841
	Fournitures d'activités	14 192	11 947		Participation des usagers		
	<i>dont matièreières pour la production</i>	10 217	6 644		Participation Mission Locale	7 128	7 128
	<i>dont matièresières pour les services</i>	1 306	1 423		Prestations Pôle Emploi		
	<i>dont équipement individuel</i>	2 669	3 879		Prestations d'animations	2 661	2 549
	Eau - Gaz - Électricité	9 458	10 986		Ventes de marchandises	20 217	17 908
	Fournitures d'entretien	1 468	277		Prestations	5 714	4 066
	Fournitures de bureau	2 919	2 308				
	Variations des stocks	-979	825				
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	28 008	12 703	<b>71</b>	<b>INTERVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	2 820	112 748
	Locations	19 180	19 319		FONDS EUROPEENS (FSE)	55 251	43 896
	Entretien et réparations	2 360	7 060		ÉTAT	110 437	106 698
	Primes d'assurances	4 081	5 024		Affaires sanitaires et sociales		
	Études et recherches	544	630		Emploi et formation professionnelle : Aide à l'accompagnement	15 700	15 000
	Documentations	643	670		Emplois aidés par l'État (ASP)	94 737	91 698
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	34 504	32 949		COLLECTIVITES TERRITORIALES	256 964	267 898
	Personnel extérieur à l'association	6 651	3 738		Région Poitou-Charentes	42 677	48 210
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 900	3 000		Emploi tremplin dans l'environnement	6 687	11 793
	Publicité - Publications	1 213	1 366		Emploi tremplin associatif	4 952	
	Déplacements	10 601	14 849		AIOC VAE		4 500
	Missions et réceptions	894	702		Contrat Régional de Développement Durable	31 038	31 917
	Téléphone	6 070	6 101		Conseil Général	162 263	166 698
	Frais postaux	600	907		Au titre des crédits d'insertion	97 150	102 150
	Formations et cotisations	4 941	1 572		Contrat de cohésion avec le Pays Horte et Tardoire	22 745	22 745
	Frais bancaires	936	715		Au titre de l'aide forfaitaire des Contrat d'avenir	42 030	41 533
					Au titre de l'aide au spectacle vivant	338	270
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	8 230	8 742		Pays Horte et Tardoire - Au titre des fonds propres	33 306	33 306
	Autres impôts et taxes	52	72		Communauté de communes Seuil Charente Périgord	4 612	5 373
	Taxes sur les salaires	6 578	6 960		Communes	3 306	3 511
	Taxes formation professionnelle (OPCA)	1 600	1 710		Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique	10 800	10 800
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	374 960	361 360		SIAM du Bandiat	3 600	3 600
	Rémunérations	296 986	290 307		SIAM de l'Echelle	3 600	3 600
	<i>dont emplois aidés</i>	130 712	126 545		SIAMP de la Tardoire	3 600	3 600
	Charges sociales	74 203	71 396		CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	868	753
	<i>dont emplois aidés</i>	15 990	15 239				
	Médecine du Travail	764	1 601				
	Dotations aux provisions pour congés payés	2 545	-2 406				
	Indemnités et avantages divers	462	462				
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>72</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	570	335
	Pertes sur créances irrécouvrables				Participation des adhérents	570	335
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	994	1 402	<b>73</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
	Intérêts des emprunts	994	1 402		Intérêts sur livret	1	2
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	2 748	4 173	<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	1 105	10 521
	Charges sur exercices antérieurs	2 748	4 173		Produits sur exercices antérieurs	5 110	3 025
					Fonds départemental pour l'insertion		7 500
<b>68</b>	<b>DOTATIONS</b>	11 179	11 305	<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS</b>		
	Dotations aux amortissements	11 179	11 305		Reprises sur subventions amortissables		
	Dotations aux provisions pour retraites				Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
					Reprises sur provisions retraites et congés payés	6 641	
<b>69</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES</b>			<b>79</b>	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>		
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>486 784</b>	<b>478 976</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>480 217</b>	<b>467 298</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Solde créditeur)</b>				<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Solde débiteur)</b>	<b>-6 567</b>	<b>-11 678</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>486 784</b>	<b>478 976</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>480 217</b>	<b>467 298</b>

**S. C. C. L.**  
 Commissaire aux comptes  
 inscrit



**ANNEXE DU BILAN**

# ANNEXE

## SOMMAIRE

0 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES DE L'ASSOCIATION

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 - Tableau des immobilisations
- 2 - Tableau des amortissements
- 3 - Immobilisations financières
- 4 - Etat des créances à la clôture de l'exercice
- 5 - Evolution des Fonds Propres
- 6 - Tableau des résultats de l'exercice
- 7 - Provisions pour risques et charges
- 8 - Etat des dettes et des engagements à la clôture de l'exercice
- 9 - Subventions reçues restant à affecter
- 10 - Fonds dédiés
- 11 - Comptes de régularisation

## - 0 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE

L'exercice qui vient de s'achever n'a été marqué par aucun fait particulier.

## - 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1 - RAPPEL DES PRINCIPES

Par arrêté interministériel du 8 avril 1999, le règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif au plan comptable des associations a été homologué. Son application est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000. Le plan comptable de l'association a été adapté à cet arrêté.

### 2 - PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements CRC suivants :

- 2000 - 6 concernant les passifs
- 2000 - 10 et 2003 - 07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004 - 06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

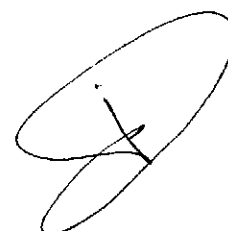
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application de la mesure de simplification en faveur des PME et par dérogation aux nouveaux principes comptables, les immobilisations non décomposables ont fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'usage antérieure au lieu de la durée réelle d'utilisation pour le plan d'amortissement.

#### 2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.

S. C. C. L.  
Commissaire aux comptes  
inscrit



## 2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais d'accessoires).

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire. Les biens bénéficiant du régime dégressif ou de dispositions fiscales particulières ont donné lieu à comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

## 2.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 2.4 Stocks

Les stocks ont été évalués à leur coût d'acquisition

## 2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.6 Autres informations complémentaires

### Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume cumulé correspond aux droits acquis au titre du DIF, arrêté au 31 décembre 2011, représente 650 heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

### Rémunérations des Dirigeants

L'organe de direction est assuré par le conseil d'administration dont les membres sont tous bénévoles à ce titre, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

S. C. C. L.  
Commissaire aux comptes  
inscrit

**II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

**1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES**

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes	Solde au 01.01.2011	Acquisitions	Virements	Cessions	Solde au 31.12.2011
Logiciels	258				258
Aménagement des constructions	1 449				1 449
Installation techniques	38 265				38 265
Agencements et installations divers	15 024				15 024
Matériel de transport	9 400				9 400
Matériel Informatique & Mobilier de bureau	25 814				25 814
<b>TOTAL</b>	<b>90 210</b>	-	-	-	<b>90 210</b>

**2 - VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS**

Amortissements	Solde au 01.01.2011	Dotations de l'exercice	Virements	Reprise de l'exercice	Solde au 31.12.2011
Logiciels	-	86			86
Aménagement constructions	1 449				1 449
Installations techniques	21 555	5 945			27 501
Agencements et installations divers	4 423	2 369			6 791
Matériel de transport	8 873	243			9 115
Matériel informatique & Mobilier de bureau	15 958	2 663			18 621
<b>TOTAL</b>	<b>52 258</b>	<b>11 305</b>	-	-	<b>63 563</b>

Dont linéaire : 11 305 €

dégressif : - €

**S. C. C. L.**  
Commissaire aux comptes  
inscrit



### 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles ont évoluées de la manière suivante :

Valeurs brutes	Solde au 01/01/2011	Augmentation	Remboursement	Solde au 31/12/2011
Autres titres				
Dépôts et cautionnements	2 000			2 000
Prêts /Avances aux Majeurs protégés				
<b>TOTAL</b>	<b>2 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 000</b>

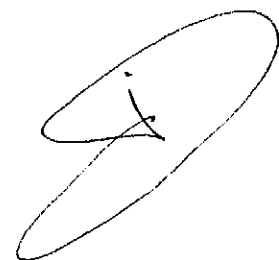
### 4 - ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an (112 950.21€)

### 5 - EVOLUTION DES FONDS PROPRES

	Au 01.01.2011	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2011
Fonds sans droit de reprise Valeur du patrimoine intégré	349			349
Fonds d'investissements				
Fonds avec droit de reprise Subvention d'investissements	7 622			7 622
Fonds de réserves, excédent affecté à l'investissement	36 798			36 798
Fonds de trésorerie				
Réserve de compensation	- 15 267		- 6 568	-21 835
Report à nouveau				
Gestion propre	29 510			29 510
Provisions réglementées subventions d'investissements				
<b>TOTAL</b>	<b>59 014</b>	<b>-</b>	<b>- 6 568</b>	<b>52 446</b>

**S. C. C. L.**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit





## 6 - TABLEAU DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Néant

## 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles ont évolué comme suit :

PROVISIONS	Solde au 01.01.2011	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.2011
Provisions pour impôts				
Provisions pour litiges				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour risques & charges (provisions retraite)	4 100			4 100
<b>TOTAL</b>	<b>4 100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 100</b>

Le calcul de la provision retraite au 31/12/2011 n'a pas fait ressortir un ajustement significatif à comptabiliser sur cet exercice.

## 8 - DETTES

Etats des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant au 31.12.2011	Echéances à 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances de plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	12 186	4 938	7 249	0
Fournisseurs & Comptes rattachés	4 813	4 813		
Dettes sociales et fiscales	54 258	54 258		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
<b>TOTAL</b>	<b>71 258</b>	<b>64 009</b>	<b>7 249</b>	<b>0</b>

Emprunts contractés au cours de l'exercice : 15 000 €  
 Emprunts remboursement au cours de l'exercice : 2 814 €

**S. C. C. L.**  
 Commissaire aux comptes  
 inscrit

## 9 - SUBVENTIONS RECUES RESTANT A AFFECTER

	Solde au 01/01/2011	Reçues au cours de l'exercice	Amortissements des subventions	Solde au 31/12/11
<b>Compte n° 102 – Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
Leader Plus	-			-
Crédit Agricole	945			945
PELS	-			-
<b>TOTAL(1)</b>	<b>945</b>			<b>945</b>
<b>Compte n° 103 – Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
FDI	13 579			13 579
Région Investissements	9 986			9 986
Région FRIL	5 000			5 000
<b>TOTAL (2)</b>	<b>28 565</b>			<b>28 565</b>
<b>TOTAL (1) + (2)</b>	<b>29 510</b>			<b>29 510</b>

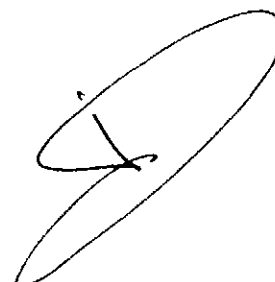
## 10 – FOND DEDIES

Compte n° 194	Solde au 01/01/2011	Reçues au cours de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Solde au 31/12/11
REGION ETE	-			-
CdC SEUIL CHARENTE	-			-
PERIGORD	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>			<b>0</b>

## 11 - COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Charges constatées d'avance	819
Produits constatés d'avance	5 354

S. C. C. L.  
Commissaire aux comptes  
Inscrit



Rapport spécial  
sur les conventions réglementées

**Sccl**

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Jacques Miot  
Marie-Ange Caboux  
Séverine Offredo**Monsieur le Président de l'association  
CIDIL**8 rue de l'Aumônerie  
16110 LA ROCHEFOUCAULD

## Rapport spécial sur les conventions réglementées du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'association CIDIL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**I. Conventions des exercices antérieurs poursuivies au cours de cet exercice**

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Entité concernée	Nature et objet	Modalités
Centre de Plein Air du Chambon	<b>Mise à disposition :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un terrain, de bâtiments et du matériel</li> <li>- d'une parcelle de terrain référencée sur l'extrait de la matrice cadastrale sou le n°OB 991</li> <li>- d'un local technique situé dans le local canoë</li> <li>- d'un local d'accueil du personnel de maraîchage nommé « le Pigeonnier »</li> <li>- d'une roto fraise</li> </ul>	A titre gratuit
Communauté de communes « Seuil Charente Périgord »	<b>Mise à disposition :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des terrains situés au lieu-dit « le bourg » à Souffrignac</li> <li>- des bâtiments : une maison d'habitation, les dépendances attenantes de part et d'autre maison d'habitation, une grange, un local technique, un bâtiment d'accueil</li> <li>- du patrimoine rural : un puits et un bassin maçonné</li> </ul> <i>L'ensemble de cette mise à disposition est estimé à 12.000 euros par an.</i>	A titre gratuit
Commune de Souffrignac	Mise à disposition d'une parcelle de terrain située dans la commune.	A titre gratuit

**II. Conventions nouvelles au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle au cours de l'exercice écoulé.

Fait à La Rochelle, le 12 mars 2012.

Le Commissaire aux comptes  
S.C.C.L.

Jacques MIOT

